



Cheminement étudiant programmes de 2e cycle

École de relations industrielles

Philippe Barré
Responsable académique
des programmes de 2^e cycle en RI

5 septembre 2024

Université  de Montréal et du monde.

IMPORTANCE DU CHEMINEMENT

- Planifier efficacement l'organisation de sa scolarité en tenant compte de l'échéance de celle-ci (date de fin de scolarité):
 - déterminer le nombre de cours/trimestre selon son statut (demi-temps, temps plein)
 - organiser dans le temps son choix de cours
 - structurer la mise en œuvre et l'avancement de son mémoire/TD/stage
 - etc.
- Respecter les contraintes administratives et règlementaires issues du *Règlement pédagogique des études supérieures et postdoctorales*

<https://secretariatgeneral.umontreal.ca/documents-officiels/reglements-et-politiques/reglement-pedagogique-des-etudes-superieures-et-postdoctorales/>

1. Cours préparatoires ou complémentaires (propédeutique)

ces cours sont destinés seulement aux étudiant.e.s issus d'autres disciplines et figurent dans les conditions d'admission

COURS IMPOSÉS

Selon l'analyse du dossier académique, un ou de plusieurs cours suivants peuvent être imposés à titre de préalables :

REI 6022 Politiques publiques et emploi

REI 6033 Aspects juridiques des RI

REI 6044 Gestion des ressources humaines

REI 6055 Relations du travail

Microprogrammes, DESS-RI et
Maîtrise

SST 1010 Intro. gestion SST ou 2120 Ergonomie

SST 1110 Sécurité du travail ou REI 2510 Gestion de la SST

SST2130 Hygiène au trav. ou REI3525 Éval. et enquête SST

DESS-SST

COURS COMPLÉMENTAIRES OU PRÉPARATOIRES

2 situations:

- **9 crédits et moins** (art. 48A)
 - cours **complémentaires**
 - les cours sont incorporés au programme de 2^e cycle
 - la durée de la scolarité n'est pas modifiée
 - les résultats de ces cours sont inclus dans le calcul de la moyenne du programme de 2^e cycle
- **plus de 9 crédits** (art. 48B)
 - cours **préparatoires**
 - les cours ne sont pas incorporés au programme de 2^e cycle
 - la durée de la scolarité peut être prolongée d'un ou de deux trimestres
 - les résultats de ces cours sont inclus dans le calcul de la moyenne du programme de 2^e cycle

EXIGENCES

Pour accéder au programme de 2^e cycle, les cours complémentaires ou préparatoires:

⚠ doivent être **suivis en début de scolarité**



⚠ ces cours doivent être **réussis**

⚠ **la moyenne de ces cours doit être d'au moins 2.7 (B-) [sauf conditions plus restrictives]**

⚠ suivre des cours de 2^e cycle sans avoir satisfait aux exigences de réussite des cours préparatoires ou complémentaires doit faire l'objet d'une autorisation préalable du responsable de programme

CHEMINEMENTS TYPES DES COURS PRÉPARATOIRES

EXEMPLE 1: 4 cours préparatoires à temps plein répartis sur 1 ou 2 trimestres

automne		hiver
REI 6022		REI 6055
REI 6033		REI 6600 *
REI 6044		REI 6601 *
(REI 6055)		

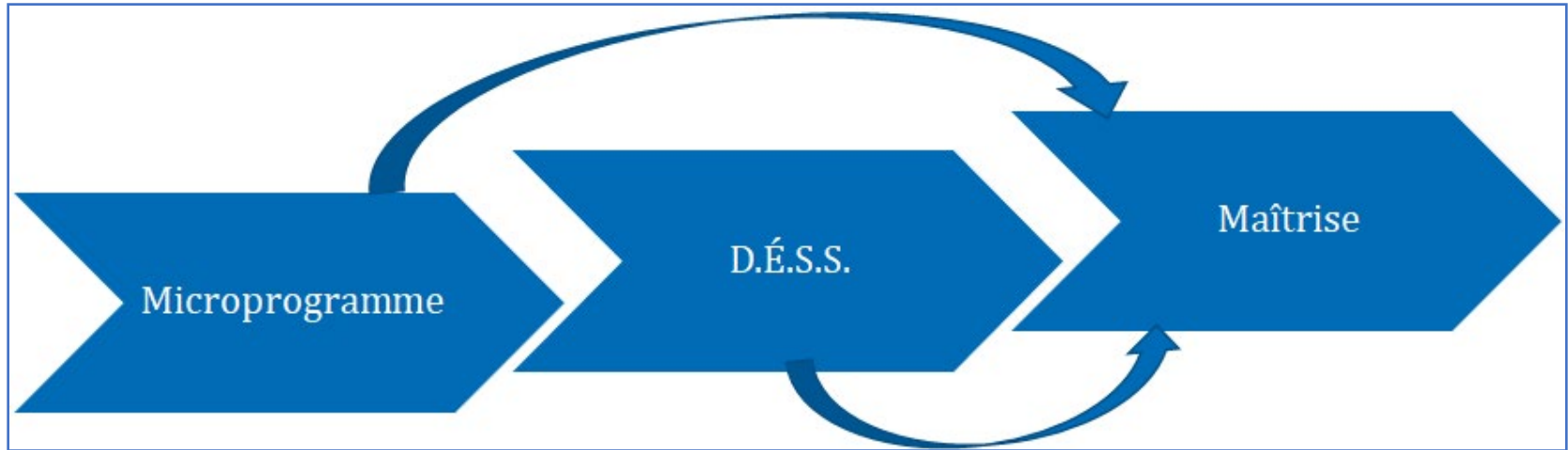
(*) autorisés seulement en fonction des résultats des 3 cours suivis à l'hiver

EXEMPLE 2: 4 cours préparatoires à demi-temps répartis sur 2 trimestres

automne		hiver
REI 6022		REI 6044
REI 6033		REI 6055

Note: la répartition et le report des cours préparatoires qui sont présentés ici peuvent suivre un ordre différent

TRANSFERT DE PROGRAMME



Possibilité de faire évoluer le programme du microprogramme et du D.É.S.S. vers la maîtrise et de transférer des cours réussis

2. Principaux aspects liés à l'organisation du temps ^(a)

DURÉE MIN. ET MAX. DES PROGRAMMES

- **Microprogrammes** (15 crédits/5 cours)
de 1 (durée normale) à 9 trimestres (durée maximale, à demi-temps) [art. 54A]
 - **DESS en RI** ou **DESS en SST** (30 crédits/10 cours)
de 2 (durée normale) à 12 trimestres (durée maximale, à demi-temps) [art. 54B]
- ⚠ les trimestres de suspension ou de non-inscription sont comptés dans le calcul de la scolarité
- **Maîtrise** (45 crédits)
 - cheminement mémoire (5 cours/mémoire de 30 crédits)
 - cheminement TD (10 cours/TD de 15 crédits)
 - cheminement stage (9 cours/stage de 18 crédits)
- ⚠ **durée maximale** (date de fin de candidature) de 6 trimestres (plein temps) ou de 9 trimestres (demi-temps) [art. 63 et 65]

INTERRUPTIONS ET PROLONGATIONS

▪ Interruption et suspension

Aux microprogrammes et au DESS, l'étudiant.e n'est pas tenu de s'inscrire à chaque trimestre (art. 57)

⚠ l'absence d'inscription pendant quatre trimestres consécutifs met fin à la candidature

À la Maîtrise (outre les congés de maladie et parentaux), l'étudiant.e peut demander une *suspension* pour une durée max. de 3 trimestres (consécutifs ou non) sur base d'un motif examiné par le responsable de programme (art. 68C)

▪ Prolongation

Possibilité de *prolongation régulière* d'un max. de 3 trimestres accordée par le responsable de programme (art. 58 et 70)

Possibilité de *prolongation exceptionnelle* d'un max. de 3 trimestres accordée par le vice-recteur adjoint des ESP sur recommandation du responsable de programme (art. 59 et 71)

TEMPS PLEIN, DEMI-TEMPS OU TEMPS PARTIEL

- **Microprogrammes et DESS**

Aux trimestres d'automne et d'hiver, l'étudiant.e est réputé inscrit à **plein temps** s'il suit minimalement 9 crédits de cours. Au trimestre d'été, le nombre de crédits minimal exigé est établi à 6 pour être réputé à plein temps. Autrement, l'étudiant.e est considéré inscrit à **temps partiel** [art. 56A]

- **Maîtrise**

Les études à **plein temps** sont celles que l'étudiant.e poursuit en s'y consacrant entièrement. Dans le calcul du nombre minimal de trimestres requis pour l'obtention du grade de maîtrise, chaque trimestre auquel le candidat est inscrit à demi-temps compte pour la moitié d'un trimestre. Le candidat peut être inscrit à **demi-temps** à tout programme, sauf si des exigences particulières du programme requièrent des études à plein temps. [art. 66].

PRINCIPES DE BASE DES CHEMINEMENTS

⚠ un cheminement est un exercice d'anticipation et d'organisation qui prend en compte des exigences du programme et une date d'échéance (fin de programme) qui doivent être respectées

⚠ les cours obligatoires sont suivis en début de scolarité

⚠ la scolarité doit être complètement achevée avant d'être inscrit en statut rédaction ou correction pour son mémoire, son TD ou son stage

⚠ il n'est pas nécessaire – ni même souhaitable ! – d'être inscrit au mémoire, au TD ou au stage avant de débiter celui-ci: recherche d'un directeur, choix du sujet, etc., dès le début du programme

3. Cheminement type aux microprogrammes (15 crédits)

Cheminement type aux microprogrammes STATUT TEMPS PLEIN

Trimestre 1	Trimestre 2
Cours 1	Cours 4
Cours 2	Cours 5
Cours 3	

Cheminement type aux microprogrammes

STATUT TEMPS PARTIEL

Trimestre 1	Trimestre 2	Trimestre 3
Cours 1	Cours 3	Cours 5
Cours 2	Cours 4	

4. Cheminement type au DESS-RI et au DESS-SST (30 crédits)

Cheminement type au DESS-RI et au DESS-SST

STATUT TEMPS PLEIN

Trimestre 1	Trimestre 2	Trimestre 3
REI 6600	Cours 5	Cours 9
REI 6601	Cours 6	Cours 10
Cours 3	Cours 7	
Cours 4	Cours 8	

Cheminement type au DESS-RI et au DESS-SST STATUT DEMI TEMPS

Trimestre 1	Trimestre 2	Trimestre 3	Trimestre 4	Trimestre 5
REI 6600	Cours 3	Cours 5	Cours 7	Cours 9
REI 6601	Cours 4	Cours 6	Cours 8	Cours 10

4. Cheminement type à la Maîtrise avec mémoire (45 crédits)

Cheminement type à la Maîtrise avec mémoire

STATUT TEMPS PLEIN

Mémoire

Trimestre 1	Trimestre 2	Trimestre 3	Trimestre 4	Trimestre 5	Trimestre 6
REI 6600	Cours 3	Cours 5			
REI 6601	Cours 4	REI6920 (9 cr.) Recherche	REI6911 (5 cr.) Présentation du projet de mémoire	Recherche	REI 6930 (15 cr.) Dépôt du mémoire
REI6905 (1cr.) (atelier) « pré-projet »		Recherche Travail de terrain	Recherche Travail de terrain	Travail de terrain	Soutenance du mémoire Corrections Dépôt dans papyrus
Statut temps-plein	Statut temps-plein	Statut temps-plein	Statut rédaction	Statut rédaction	Statut rédaction ou correction
Avant la fin du trimestre Dépôt du Plan global d'étude dans C.É. et Plan de soutien à la réussite. Trouver DR.	Enregistrement du sujet (formulaire) Certificat d'éthique, si applicable)				Avis de dépôt 2 mois avant le dépôt officiel (formulaire)

Remarque : La scolarité maximale est de six trimestres (deux ans) pour un.e étudiant.e inscrit à plein temps

Cheminement type à la Maîtrise avec mémoire

STATUT DEMI TEMPS

Mémoire

Trimestre 1	Trimestre 2	Trimestre 3	Trimestre 4	Trimestre 5	Trimestre 6	Trimestre 7
REI 6600	Cours 3	Cours 4	Cours 5			REI 6930 (15 cr.) Dépôt du mémoire
REI 6601			REI6920 (9 cr.) Recherche			REI 6930 (15 cr.) Dépôt du mémoire
REI6905 (1cr.) (atelier) « pré-projet »	Revue de littérature	REI6911 (5 cr.) Rédaction du projet de mémoire	Dépôt et soutenance du projet	Travail de terrain	Analyse des résultats et rédaction	Soutenance du mémoire Corrections Dépôt dans papyrus
Statut demi temps	Statut demi temps	Statut demi temps	Statut demi temps	Statut rédaction	Statut rédaction	Statut rédaction ou correction
Avant la fin du trimestre Dépôt du Plan global d'étude dans C.É. et Plan de soutien à la réussite. Trouver DR.		Enregistrement du sujet (formulaire) Certificat d'éthique (si applicable)				Avis de dépôt 2 mois avant le dépôt officiel (formulaire)

Remarques : La scolarité maximale est de **neuf trimestres** (trois ans) pour un étudiant inscrit à demi-temps

RESSOURCES

Formulaire enregistrement du sujet de recherche (avant la fin du 2e trimestre)

<https://eri.umontreal.ca/ressources-services/ressources-et-formulaires/>

- Le formulaire doit être complété et signé par le directeur de recherche et par l'étudiant **avant l'envoi à la TGDE**
- Certificat d'éthique à remettre après l'approbation du comité si nécessaire

Normes de présentation des mémoires (ESP)

<https://esp.umontreal.ca/fileadmin/esp/documents/Cheminement/GuidePresentationMemoiresTheses.pdf>

Formulaire avis de dépôt (2 mois avant le dépôt officiel, le directeur de recherche doit aussi recevoir une copie)

<https://eri.umontreal.ca/ressources-services/ressources-et-formulaires/>

Après l'émission du rapport final du jury : Dépôt du mémoire dans papyrus

<http://www.bib.umontreal.ca/theses>.

Site des ESP : <https://esp.umontreal.ca/ce-qui-faut-savoir/cheminement-et-encadrement/plan-global-detudes/>

Règlement de études : <https://secretariatgeneral.umontreal.ca/documents-officiels/reglements-et-politiques/reglement-pedagogique-des-etudes-superieures-et-postdoctorales/>

4. Cheminement type à la Maîtrise avec TD (45 crédits)

Cheminement type à la Maîtrise avec TD

STATUT TEMPS PLEIN

Trimestre 1	Trimestre 2	Trimestre 3	Trimestre 4	Trimestre 5
REI 6600	Cours 5	Cours 9	Travail dirigé	
REI 6601	Cours 6	Cours 10		
Cours 3	Cours 7			
Cours 4	Cours 8			
Statut temps-plein	Statut temps-plein	Statut temps-plein	Statut rédaction	Statut rédaction
Dépôt du Plan global d'étude dans C.É. Trouver DR.	Enregistrement du sujet			REI 6999 Dépôt du TD (formulaire)

⚠ TD réalisé en 2 trimestres | l'identification du directeur et choix du sujet au début de la scolarité (1^{er} ou 2^e trimestre)

⚠ inscription en statut *rédaction* ou *correction* seulement lorsque tous les cours sont terminés

Cheminement type à la Maîtrise avec TD

STATUT DEMI-TEMPS

Trimestre 1	Trimestre 2	Trimestre 3	Trimestre 4	Trimestre 5	Trimestre 6	Trimestre 7
REI 6600	Cours 3	Cours 5	Cours 7	Cours 9	Travail dirigé	
REI 6601	Cours 4	Cours 6	Cours 8	Cours 10		
Statut demi-temps	Statut demi-temps	Statut demi-temps	Statut demi-temps	Statut demi-temps	Statut rédaction	Statut rédaction
Dépôt du Plan global d'étude dans C.É. Trouver DR.			Enregistrement du sujet (envoi TGDE)		REI 6999 Dépôt du TD (formulaire Reçu de dépôt)	

⚠ TD réalisé en 2 trimestres | l'identification du directeur et choix du sujet au début de la scolarité (1^{er} ou 2^e trimestre)

⚠ inscription en statut *réduction* ou *correction* seulement lorsque tous les cours sont terminés

RESSOURCES

Formulaire : Enregistrement du sujet de TD et du nom du directeur (lien à venir)

Après l'émission du rapport final du jury : Dépôt du TD dans papyrus (si applicable)

<http://www.bib.umontreal.ca/theses>.

Normes de présentation des mémoires (ESP)

<https://esp.umontreal.ca/fileadmin/esp/documents/Cheminement/GuidePresentationMemoiresTheses.pdf>

Site des ESP : <https://esp.umontreal.ca/programmes-detudes/presentation/>

Règlement de études : <https://secretariatgeneral.umontreal.ca/documents-officiels/reglements-et-politiques/reglement-pedagogique-des-etudes-superieures-et-postdoctorales/>

4. Cheminement type à la Maîtrise avec stage (45 crédits)

Cheminement type à la Maîtrise avec stage

STATUT TEMPS PLEIN

Trimestre 1	Trimestre 2	Trimestre 3	Trimestre 4	Trimestre 5
REI 6600	Cours 4	Cours 8	REI 6833 Stage (14 sem./405 h.)	REI 6834 Rapport de stage
REI 6601	Cours 5	Cours 9		
Cours 3	Cours 6			
Séance info	Cours 7			
Statut temps-plein	Statut temps-plein	Statut temps-plein	Statut rédaction	Statut rédaction
		Dépôt projet d'intervention fin du trimestre	Présentations orales 1 et 2	Dépôt du rapport final (formulaire)

⚠ l'identification du milieu de stage au début de la scolarité

⚠ le stage (REI 6833) ne peut débuter qu'une fois que l'ensemble des cours obligatoires et à option ont été complétés (27 crédits)

⚠ l'ERI ne reconnaît aucune autre convention de stage et n'accorde de crédits en dehors de REI 6833 et REI 6834

Cheminement type à la Maîtrise avec stage

STATUT DEMI-TEMPS

Trimestre 1	Trimestre 2	Trimestre 3	Trimestre 4	Trimestre 5	Trimestre 6	Trimestre 7
REI 6600	Cours 3	Cours 5	Cours 7	Cours 9	REI 6833 Stage (14 sem.\405 h.)	REI 6834 Rapport de stage
REI 6601	Cours 4	Cours 6	Cours 8			
Statut demi-temps	Statut demi-temps	Statut demi-temps	Statut demi-temps	Statut demi-temps	Statut rédaction	Statut rédaction
				Dépôt du projet fin du trimestre	Présentations orales 1 et 2	Dépôt du rapport final (formulaire)

- ⚠ l'identification du milieu de stage au début de la scolarité
- ⚠ le stage (REI 6833) ne peut débuter qu'une fois que l'ensemble des cours obligatoires et à option ont été complétés (27 crédits)
- ⚠ l'ERI ne reconnaît aucune autre convention de stage et n'accorde de crédits en dehors de REI 6833 et REI 6834

MODALITÉ STAGE

REI-6833 et SST-6650- 9 crédits- 405 heures- 14 semaines- 4 jours par semaine

Toute la scolarité doit avoir été complétée avant de faire le stage: les 2 cours obligatoires (6 crédits) et les 7 autres cours à option (21 crédits)

Stage de recherche visant à faire l'analyse d'un enjeu ou d'une problématique vécue dans une organisation selon les critères d'une démarche scientifique (revue de littérature, collecte de données, analyse de résultats, recommandations).

L'étudiant.e agit à titre de consultant.e pour une organisation. Il ne s'agit pas d'un stage pratique.

L'étudiant.e est encadré par un.e professeur.e de l'ÉRI tout au long de son stage.

L'étudiant.e doit solliciter les milieux qui l'intéresse. Il n'y a pas de base de données d'employeurs.

MODALITÉ STAGE

REI-6834 et SST-6651- 9 crédits- 405 heures- 14 semaines- 4 jours par semaine

9 crédits: 405 heures- 14 sem.- 4 jours par semaine

Rapport de stage: À la session qui suit le stage, l'étudiant.e doit produire un rapport de 50 pages (maximum) faisant état de la démarche privilégiée ainsi que des recommandations qui en résultent.

Deux rencontres préparatoires au stage sont obligatoires. La première a lieu au début de la scolarité de maîtrise et vise à donner toutes les informations pertinentes sur la modalité stage. La seconde a lieu à la session précédent le stage et traite des étapes en cours de stage ainsi que des aspects évaluatifs du stage.

RESSOURCES

- **Contact** : Ada E. Gioia, coordonnatrice des stages : stages@eri.umontreal.ca
- **Ressources et service des stages de l'ÉRI**: <https://eri.umontreal.ca/ressources-services/stages/>
- **Notice sur les stages de 2^e cycle à l'ÉRI**: https://eri.umontreal.ca/public/FAS/rerelations_industrielles/Documents/3-Ressources-services/stage/Maitrise/Document_d_info_stage_maîtrise_RI_-_09.2016.pdf
- **Dépliant stages de 2^e cycle à l'ÉRI (document de synthèse)**: https://eri.umontreal.ca/public/FAS/rerelations_industrielles/Documents/3-Ressources-services/stage/Maitrise/Depliant_-_Stages_maîtrise_-_ERI_UdeM.pdf
- **Site de l'ÉRI** : Vous y trouverez entre autres des guides de la maîtrise, les structures des programmes, les horaires, les formulaires.
<https://eri.umontreal.ca/programmes-cours/programmes-de-2e-cycle/maitrise-en-relations-industrielles/#guides-formulaires-documentation>
- **Site des ESP** : <https://esp.umontreal.ca/programmes-et-stages/etudes-de-2e-et-3e-cycles/>
- **Règlement de études** : <https://secretariatgeneral.umontreal.ca/documents-officiels/reglements-et-politiques/reglement-pedagogique-des-etudes-superieures-et-postdoctorales/>